



***Villae* and Domain
at the end of Antiquity
and the beginning of Middle Age**

**CIRCA UILLAM
STUDIES ON THE
RURAL WORLD IN
THE ROMAN PERIOD**

Les établissements domaniaux du littoral Nîmois entre Antiquité tardive et haut Moyen-Âge (IV^e-X^e siècles)

Claude Raynaud
CNRS, UMR 5140 de Lattes-Montpellier

RÉSUMÉ

À l'ouest du delta du Rhône, le littoral de la *civitas Nemausensis* connaît une dynamique démographique spécifique. Après une faible densité au début de la période romaine, le IV^e siècle enregistre une forte croissance. Cette tendance accompagne une mutation du réseau de peuplement. Alors que l'arrière-pays perd une large part de ses centres anciens, l'occupation s'étend dans la plaine littorale et les zones deltaïques où la croissance marque l'Antiquité tardive et le haut Moyen-Âge. Sur le littoral, la promotion de l'agglomération de Maguelone au rang cité épiscopale, au VI^e siècle confirme ce dynamisme des établissements tardifs.

D'autre part, le peuplement se regroupe en pôles plus denses et moins nombreux. Ces nouveaux pôles locaux restent de statut diversifié et encore mal cerné: exploitations domaniales, agglomérations, formation d'un village?

Le haut Moyen-Âge marque la stabilisation du réseau, qui n'enregistre que quelques créations et pérennise pour la plupart des habitats tardo-antiques qui s'étendent encore et se développent parfois en plusieurs secteurs. Apparaît ainsi la part dominante de l'Antiquité tardive dans la construction du réseau du premier Moyen-Âge, tandis que l'héritage du Haut-Empire demeure, dans l'espace littoral, plus limité.

MOTS-CLÉS: Littoral, Languedoc, Antiquité tardive, haut Moyen-Âge, peuplement, *uilla*, *portus*.

ABSTRACT

On the western Rhone delta, the coastal line of the *civitas Nemausensis* goes through a specific demographic evolution. After a period of low density at the beginning of the Roman era, the fourth century shows a high rise in population. This trend comes with a change in the network of settlement in the region. While the hinterland loses a large part of its ancient centers, settlements spread on the coastal plain and the deltaic areas where growth is the mark of Late Antiquity and the Early Middle Ages. On the coast, the rise of Maguelone from urban center to Episcopal City in the sixth century confirms the vitality of late settlements.

On the other hand, population settlement is concentrating in more densely populated and less numerous centers. These new towns show various statuses: agricultural estates, urban centers or growing villages. The Early Middle Ages shows a stabilization of the network with only few creations mostly lying on late antique settlements. Thus appears the main contribution of the Late Antiquity era regarding the elaboration of the Early Middle Ages network while the inheritance of the Early Roman Empire in the littoral area remains more limited.

Keywords: Littoral, Languedoc, Late Antiquity, Early Middle Age, Settlement, *Uilla*, *Portus*.

Le peuplement gallo-romain du littoral de la cité de Nîmes a connu une évolution singulière au sein du réseau régional. Après une faible intensité durant le haut Empire, la seconde moitié du IV^e siècle enregistre une forte croissance, aussi bien en nombre d'établissements qu'en superficie. Cette évolution quantitative s'est accompagnée d'un basculement géographique ainsi que d'une restructuration du réseau de peuplement. Dans la vallée du Vidourle, l'agglomération routière d'*Ambrussum* perd sa population durant les dernières décennies du IV^e siècle. Délaissant désormais les collines de l'arrière-pays, l'occupation s'établit massivement dans la plaine littorale et le delta où s'amorce une étonnante croissance, à rebours des tendances régionales marquées par le déclin. Dans la partie occidentale de la cité, la même dynamique accompagne la désertion de la ville de *Lattara*, remplacée sur le littoral par l'agglomération de Maguelone, au centre d'un réseau dense d'établissements tardifs.

Le dynamisme de la période se manifeste aussi dans le fait que plus du tiers des établissements tardifs sont créés *ex-nihilo*. Une autre dimension réside dans l'augmentation de la surface des établissements qui constituent le nouveau réseau : la moyenne s'établit désormais à près de 6 000 m² et plusieurs établissements couvrent un à deux hectares. On peut donc penser que l'habitat tend à regrouper un peuplement jusqu'alors épars. Quant à l'émergence des nouveaux lieux d'occupation, il reste difficile de déterminer si elle se fait de manière synchronisée ou avec des décalages ; la multiplication des fouilles commence à préciser l'analyse de ce processus.

La forme de ce nouveau peuplement reste mal cernée : exploitations domaniales, agglomérations, amorce d'une genèse villageoise ? D'un côté, l'établissement de Pataran (Aigues-Vives) témoigne de l'expansion tardive d'un centre domanial, ensuite délaissé dans le haut Moyen-Âge. D'une autre côté, les fouilles de Dassargues (Lunel) plaident plutôt en faveur d'un regroupement encore lâche d'unités agricoles. Ces données demeurent insuffisantes pour trancher, mais on doit noter que la plupart de ces établissements sont mentionnés dans les textes des VIII^e-X^e siècles sous le terme de *villa*.

Ce développement s'affirme au haut Moyen-Âge, qui voit apparaître quelques nouveaux établissements tandis que la surface occupée double presque. Le fait majeur réside dans la stabilisation du réseau, les établissements du haut Moyen-Âge enregistrant peu de créations nouvelles et pérennisant pour la plupart des habitats tardo-antiques. Gagnant encore en surface, les établissements du haut Moyen-Âge couvrent parfois plusieurs hectares, souvent sous une forme polynucléaire. Dans l'approche socio-économique et foncière du phénomène, s'affirme désormais la part dominante de l'Antiquité tardive dans la construction du réseau du premier Moyen-Âge, tandis que l'héritage du haut Empire demeure, dans l'espace littoral, plus limité.

1. Un couloir de circulation, des itinéraires hiérarchisés

La façade maritime de la cité antique de Nîmes occupe l'extrémité occidentale du delta du Rhône, caractérisée par un littoral bas et sableux. De la Petite Camargue à l'est jusqu'à l'îlot de Maguelone à l'ouest, la côte est marquée par un cordon littoral qui délimite une vaste zone lagunaire constituée par une série d'étangs cloisonnés et en cours de colmatage (fig. 1). Bordée de hauts fonds, la côte se trouve de fait dépourvue de véritable site portuaire. C'est un poncif de rappeler que cette morphologie constitue une forte contrainte, rendant difficile l'accostage aussi bien que l'accès à la Méditerranée, depuis l'intérieur des terres. Dans l'Antiquité,

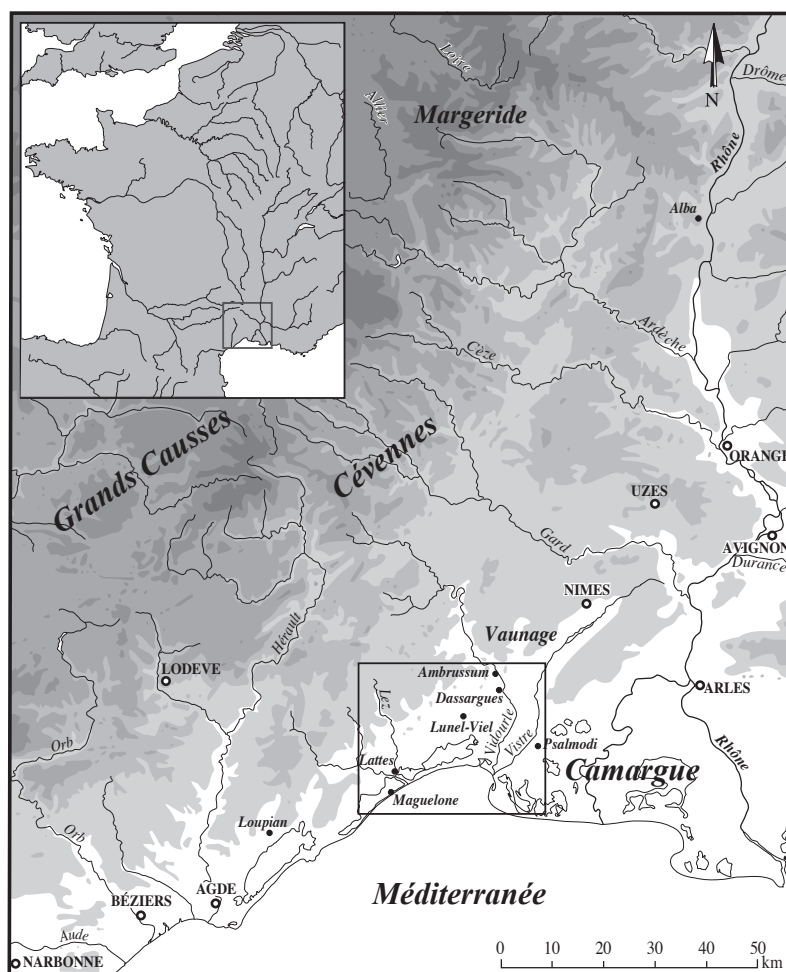


Figure 1. Le littoral de la *civitas Nemausensis*.

le territoire nîmois trouvait son accès maritime dans les ports lagunaires d'Espeyran (Saint-Gilles-du-Gard) et, dans la zone qui nous intéresse, à *Lattara*, ville reliée à la mer par les chenaux du Lez, régulièrement ensablés et nécessitant un entretien dont témoignent de nombreux aménagements (Daveau dir. 2007). Cette topographie explique en bonne part l'abandon précoce de la ville dès le III^e siècle, au profit de l'agglomération insulaire de Maguelone, sur le littoral, qui connut un développement tardif jusqu'à se voir érigée en siège épiscopal, au VI^e siècle (Barrauol/Raynaud 2002). La région lagunaire constituait pourtant une ressource halieutique vantée par Pline à propos des pêches où les dauphins aidaient les hommes à remplir leurs filets! Ce milieu de hauts fonds et de chenaux divagants favorisait une navigation intérieure sur des embarcations de faible tirant, ce dont témoigne la présence d'un collègue des *fabri et utriclari Lattarenses* (Demougeot 1966).

À l'arrière des étangs, se développe le couloir de circulation de la plaine, successivement emprunté par les voies antiques, Héracléenne puis Domitienne, axes du peuplement et de l'économie de la Gaule Narbonnaise. En réalité, entre la Mosson et le Vidourle, la *via Domitia* traversait une zone collinaire peu peuplée durant l'Antiquité et le Moyen-Âge, la grande voie n'exerçant qu'un faible impact sur l'économie locale. Dans cette frange littorale, le véritable axe économique résidait dans un autre itinéraire, parallèle à la Domitienne mais plus méridional (fig. 2). Cet axe, nommé au Moyen-Âge le *Camín Romieu*, chemin du pèlerinage de Rome à Compostelle, compta pour beaucoup dans le développement

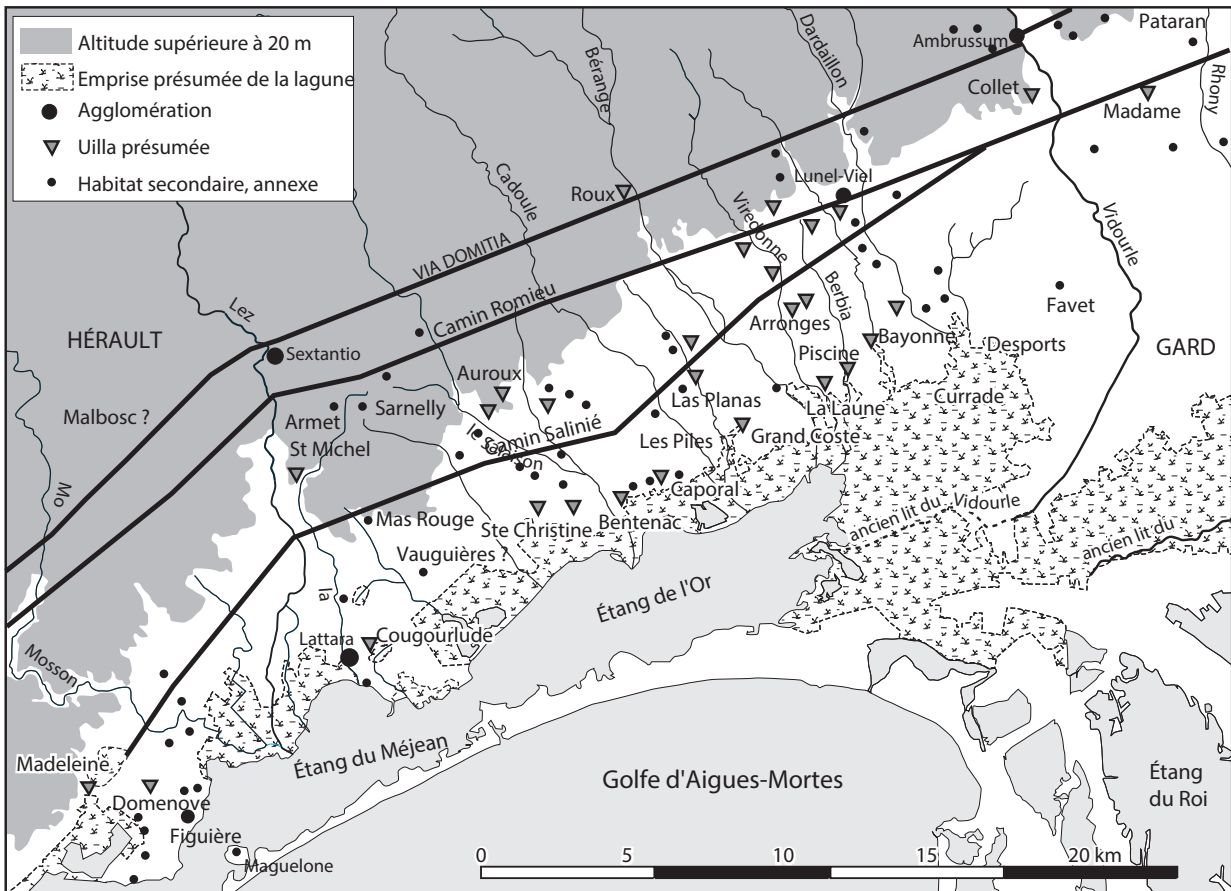


Figure 2. Carte des établissements domaniaux présumés du Haut-Empire.

de la ville de Montpellier. Si les itinéraires antiques n'en font pas mention, les premiers niveaux de chaussée de ce chemin ont pu être datés du 1^{er} siècle ap. J.-C. par les fouilles de Lunel-Viel (Favory et al. 1994a). Plus au sud, le *Camin Salinié* chemin du sel qui traverse la zone littorale des abords d'Ambrussum à l'est, au secteur de Maguelone au sud-ouest, bien attesté par des textes médiévaux, desservait la zone de plus forte densité du peuplement, mais aucune observation archéologique n'atteste encore de son antiquité.

Parcourue par ces axes de circulation tant terrestres que lagunaires ou fluviaux, la plaine littorale était de surcroît favorisée par la prépondérance des sols limoneux, bien irrigués par une hydrographie ramifiée à l'extrême. Propice à une intense mise en valeur, cette plaine capta durablement l'essentiel du peuplement local et de l'activité agricole. C'est dans cet espace que nous allons observer la répartition et les caractères des établissements domaniaux au cours du premier millénaire de notre ère, entre haut Empire et haut Moyen-Âge.

2. Une documentation abondante mais disparate et dispersée

Depuis les premières relations de découvertes au début du XIX^e siècle jusqu'aux fouilles du début du XXI^e siècle, la zone littorale a fait l'objet de nombreuses enquêtes. De qualité inégale, la documentation reste éparse entre rapports inédits et publications partielles, certaines études anciennes présentant des hypothèses aujourd'hui discutables. La publication de trois volumes de la Carte Archéologique de la Gaule, consacrés au département du Gard et à l'arrondissement de Montpellier, facilite l'accès à l'information mais cet ouvrage s'en tient à la compilation d'observations

disparates qui ne facilitent pas les comparaisons. Les « éclaircissements topographiques », scrupuleusement conduits dans les années 1920 par J. Berthélé, datent d'un temps où l'on ne maîtrisait guère la chronologie des éléments de la culture matérielle, de sorte que l'on reste démuné face à aux exigences actuelles de la datation, alors que le retour sur le terrain est interdit par l'urbanisation de nombreux sites. De surcroît, lorsque l'on peut pratiquer de nouvelles prospections sur les établissements qualifiés de « *uilla* » ou de « domaine » à l'occasion de découvertes fortuites ou de fouilles sommaires dans les années 1960 à 1970, on est conduit à s'interroger sur l'identification de petits établissements couvrant quelques milliers de mètres et livrant un mobilier peu caractéristique. Ayant scruté méthodiquement le territoire entre Montpellier, Lattes et Maguelone, j'en viens à douter de la fonction domaniale des établissements de Sarnelly, le Clos-de-l'Armet, le Mas Rouge et Saint-Michel, où la minceur du dossier documentaire n'autorise aucune interprétation ferme (Majurel/Prades 1964; Majurel/Prades 1967; Majurel/Ménager/Prades 1973). Parallèlement, à l'extrémité orientale de la zone, la fouille de la *uilla* de Pataran mettait au jour la partie balnéaire d'un établissement de rang moyen, dont les mutations éclairent la trajectoire d'un établissement domanial (Roth 1972).

À l'opposé, on connaît la difficulté d'interprétation des établissements de grande superficie qui font hésiter, lorsqu'ils ne sont pas fouillés, entre des installations domaniales et des agglomérations; dans ces cas, seul un dossier épigraphique fourni peut permettre de trancher (Buffat et al. 2002). Dans notre zone d'étude, cette question se pose particulièrement à l'égard des grands établissements du littoral lagunaire comme Desports, Port de Figuière, la Piscine ou la Laune (Favory et al. 1994b, 195-201). Entre les années 1985 et 2000, j'ai conduit, avec F. Favory, des prospections méthodiques sur les trois cents kilomètres carrés qui s'étendent entre les fleuves côtiers du Vidourle et de la Mosson, des collines de la garrigue jusqu'au littoral lagunaire. Cette enquête de longue haleine nous a permis d'élargir la base de données à près d'un millier d'établissements et de retourner, lorsque c'était encore possible, sur les établissements signalés par nos prédécesseurs. Il s'agissait en outre de suivre l'évolution de la lagune dont le littoral antique, déterminant pour comprendre le dispositif spatial des sites, a pu être identifié en croisant l'apport des images satellitaires et de la carte des sols (Raynaud 1989, 70-74). Cette enquête a nourri plusieurs analyses thématiques sur le peuplement (voir en dernier lieu Raynaud dir. 2007, 197-220; Buffat 2011, 96-102). Depuis la réalisation de cet inventaire, les vicissitudes de l'aménagement urbain ont imposé de multiples fouilles préventives mais aucune ne concernait un établissement domanial. Dans la plaine entre Lunel et Mauguio, ces fouilles ont mis au jour les vestiges de petites exploitations familiales de faible durée, ce qui tend à conforter le constat d'une certaine « discrétion » du modèle domanial (Ott 2010; Henry/Raynaud 2010).

Si la nature et le statut des établissements gallo-romains posent un certain nombre de problèmes, que dire de leur chronologie et d'une éventuelle continuité avec l'habitat du haut Moyen-Âge ?

3. Au haut Empire, le domaine relégué au second plan ?

Prenons le problème dès le haut Empire pour poser les questions : de quoi parle-t-on lorsque l'on évoque la « *uilla* » gallo-romaine ? Que désigne la notion de « système domanial » ? Quelles interactions feraient « système » au sein de l'économie rurale ? Voici posée la discussion autour d'un modèle agraire et d'un vocabulaire que l'on ne peut utiliser sans en définir le contenu (Buffat 2011, 22-41). Sans rouvrir ce débat, accordons nous sur

une définition minimale : seront considérés comme *uillae* les établissements ruraux de rang supérieur qui se distinguent par la concomitance d'une partie productive et de bâtiments résidentiels dénotant un certain confort, mais couvrant une surface limitée qui permet généralement de les distinguer des agglomérations. Tout est dans le « généralement » qui souligne la porosité des catégories et leur caractère relatif. La définition d'une *uilla* est en effet relative à la hiérarchie de la structure foncière, une structure très variable selon la région étudiée, entre petite et grande, voire très grande propriété. Qu'il soit entendu que la *uilla* du littoral nîmois, dont je vais parler, n'est pas la *uilla* de tout le monde !

Si l'enregistrement des données de prospection relatives aux établissements antiques s'est notablement affiné, leur interprétation laisse cependant subsister une marge d'appréciation. En témoigne l'écart qui sépare la portion congrue que nous accordions initialement aux établissements domaniaux de la plaine Lunel-Mauguio, où nous envisagions la présence de quatre *uillae* (Favory et al. 1994b, fig. 30), et celle plus généreuse retenue par L. Buffat qui dans le même secteur en comptait 24, dans son étude du territoire nîmois (Buffat 2011, 99-101). Un tel écart de un à six, s'explique par la définition du type, élastique chez L. Buffat pour qui prime la présence de matériaux de construction soignés, et restrictive pour qui accorde plus d'attention à la superficie des établissements et plus encore à leur rang, c'est à dire à leur position relative au sein du réseau local. Un « grand site » n'existe pas dans l'absolu, il l'est toujours par rapport à des voisins plus « petits ». Dans l'étude de 1994, la sévérité du classement était probablement aussi, et de façon plus subjective, dictée par un attendu (un présumé ?), celui de la petite exploitation paysanne, autonome ou indépendante, longtemps sous-estimée en archéologie gallo-romaine et dont nous cherchions à rétablir la position (Ouzoulias 2009). Il faut dire que nous étions influencés par les premières fouilles révélant des constructions sobres et de faibles étendues (Favory et al. 1994b, 182-188). Même à Pataran, où la fouille ne laisse nulle ambiguïté quant à la présence d'un domaine à la fin de l'Antiquité, les données ne permettent pas d'établir nettement la nature du premier établissement, très ponctuellement dégagé, j'y reviendrai. Les dernières interventions confortent encore l'approche restrictive avec les fouilles de sauvetage de petites exploitations au Mas de Fourques et aux Olivetas (Ott 2010; Henry/Raynaud 2010). Si je suis enclin aujourd'hui à plus de mansuétude à l'égard des établissements de taille moyenne, envisageant de relever le score des *uillae* jusqu'à une quinzaine de cas, je note cependant qu'il faut pour cela abaisser le seuil jusqu'à 1 000 m², ce qui en fait des centres domaniaux de petite envergure, atteignant rarement 5 000 m² de superficie. Je rejoins en cela L. Buffat qui établissait le même constat : « ces centres domaniaux sont modestes, et ils seront rapidement abandonnés » (Buffat 2011, 101).

Rapidement abandonnés : cette considération introduit dans la discussion la dynamique des établissements et invite à ne pas centrer à l'excès nos propos sur les centres domaniaux. En effet, une écrasante majorité des établissements présumés domaniaux n'atteint pas une durée séculaire : apparus dans les années 60 à 80 ap. J.-C., ces habitats fléchissent dès le milieu du II^e siècle et s'effacent ensuite. A-t-on suffisamment pris en compte cette précarité ? Abordant la question sous l'angle du système agraire, j'ai proposé, à propos des centres domaniaux, d'envisager deux situations opposées, celle d'une part des domaines « de fondation », créés *ex-nihilo* par un fort investissement de travail et de moyens, et d'autre part le cas des domaines « d'accumulation » qui, partis de peu, se transforment progressivement jusqu'à atteindre une taille supérieure (Raynaud 2003, 290).

Il paraît encore difficile, dans cette perspective, de répondre à la question des conditions d'émergence du domaine et d'expliquer leur apparente faiblesse dans la plaine littorale. Les causes apparaîtront seulement lorsque de nouvelles fouilles seront pratiquées et permettront d'apprécier le niveau socio-économique de ces établissements, pour en comprendre la précarité. En l'état du dossier, j'ai proposé avec F. Favory d'expliquer ce retrait relatif de l'exploitation domaniale par une prépondérance des agglomérations dynamiques d'Ambrussum, Lunel-Viel, Lattes et peut-être aussi celle de la Laune, d'interprétation difficile (Favory et al. 1994b, 195). Selon cette lecture systémique prenant en compte la concurrence des unités d'exploitations établies au sein d'un terroir, l'activité domaniale aurait été bridée par l'emprise foncière des habitats groupés, au sein desquels s'exprimaient mieux la petite et moyenne propriété (Raynaud 2007). La situation apparaît plus confuse à l'ouest, entre les agglomérations de *Sextantio*/Castelnau et *Lattara*/Lattes, où l'urbanisation moderne ne facilite pas l'analyse. Si l'on en juge par les modèles de déploiement spatial des activités autour des bourgades antiques, mis en évidence en Languedoc, ces agglomérations polarisaient probablement l'essentiel des établissements ruraux dans des couronnes de fort développement (Fiches dir. 2003, 70-78). J'ai souligné plus haut les nuances à apporter à l'optimisme des années 1960 qui voyait partout des « domaines », alors que j'envisage aujourd'hui des « exploitations » au statut plus discuté et sujet à mutation : le domaine reste au second plan.

Bien évidemment, la dialectique des rapports ville-campagne ne jouait pas toujours contre l'entreprise domaniale et pouvait même la favoriser, ainsi que le montre l'établissement de la Cougourlude, aux portes de la ville de Lattes, dont des fouilles – même partielles – ont montré l'ampleur (Amouric/Prades/Vayssettes 1989). Sur ce site, d'autres investigations ont révélé récemment la présence d'un mausolée, l'un des plus imposants connus en Gaule Narbonnaise, qui manifeste l'opulence du *dominus* en son domaine (Daveau 2010, 129). La proximité de la ville ne bridait donc pas toutes les initiatives et l'analyse doit progresser selon d'infinies nuances.

Le dispositif spatial de ces établissements apparaît contrasté, se partageant entre des zones de forte densité dans la plaine et une faible occupation sur les collines, au nord du *Camin Romieu* et plus encore aux abords de la voie domitienne, quasiment délaissée : rares sont les établissements – tous statuts confondus – qui franchissent l'altitude de 20 mètres. Si l'on peut attribuer cette dichotomie au déséquilibre des conditions agrologiques, avec des sols fertiles et bien irrigués en plaine, s'opposant aux terroirs arides et sujets à l'érosion dans les collines, on note aussi des disparités dans la plaine avec de vastes lacunes dans le delta du Vidourle, à l'est, et de la Mosson à l'ouest : ces espaces palustres opposaient-ils alors des conditions répulsives, ou bien les importants colmatages médiévaux et modernes masqueraient-ils des établissements antiques imperceptibles ?

Les établissements de la Laune et la Piscine (Lansargues) résument l'ambiguïté de la situation et les limites de l'interprétation des données de prospection. Établis dans un secteur fortement marqué par maillage agraire dit « *Sextantio-Ambrussum* », autour d'une anse de l'ancienne lagune, ces deux pôles couvrant respectivement 3 et 2 hectares pourraient figurer un centre domanial, à la Laune, et son annexe portuaire à la Piscine qui se déploie, 700 m à l'est, en quatre secteurs distincts autour d'un petit bassin artificiel, relié à la lagune par un cours d'eau canalisé (fig. 3). L'établissement de la Laune avait été interprété lors de sa découverte dans les années 1960, comme une *uilla*, sur la foi de nombreux éléments décoratifs de pierre, marbre et terre cuite architecturale. C'est

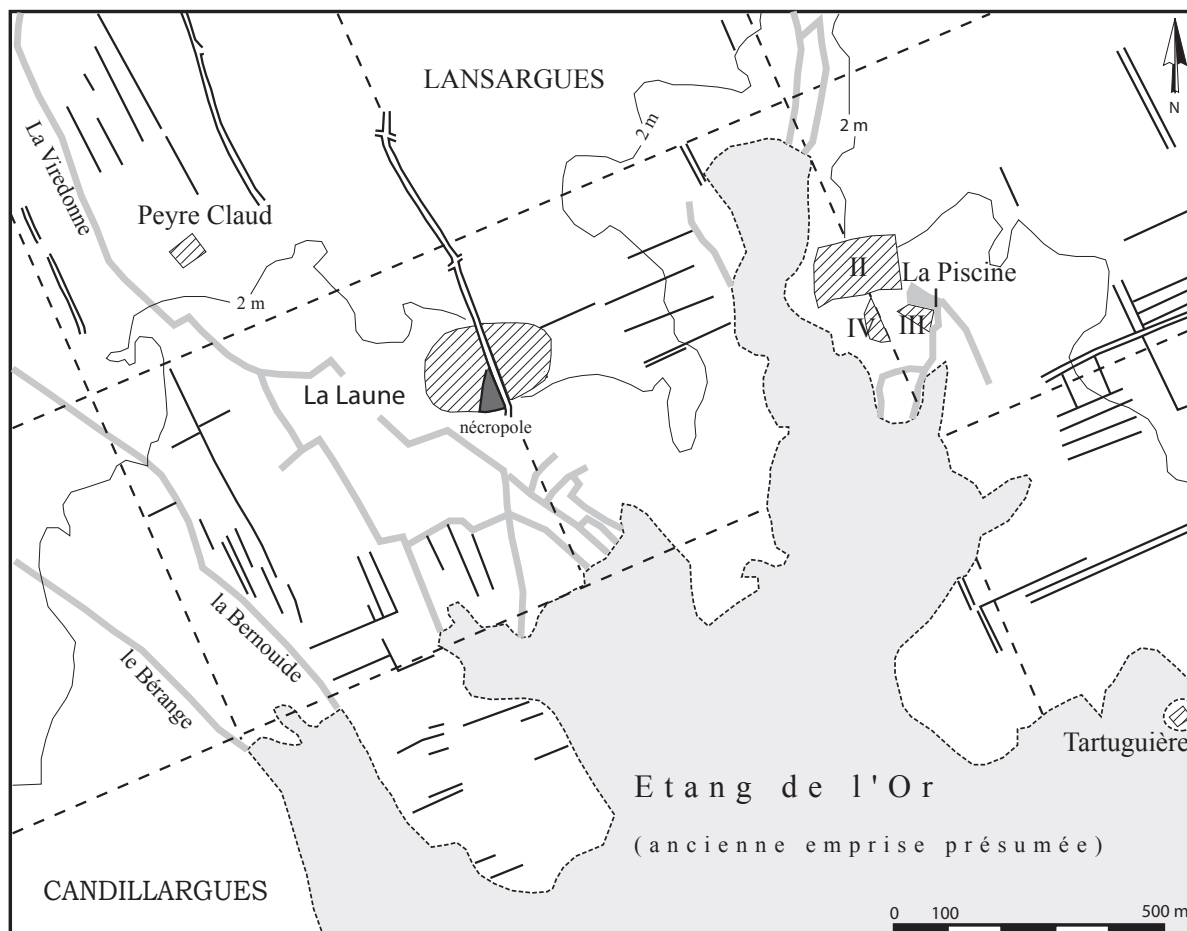
aussi l'interprétation retenue par L. Buffat (2011, 101). L'étendue des vestiges, équivalente à celle de l'agglomération voisine de Lunel-Viel, ainsi que la proximité de la Piscine invitent cependant à ne pas clore trop vite la question : *uilla* ou agglomération, l'un et l'autre ? Aucune évidence épigraphique ni topographique ne permet de trancher. Dans ce même contexte littoral, je suis aussi très réservé sur l'hypothèse de L. Buffat d'une *uilla* à Desports dès le haut Empire, les indices de cette période restant diffus et évoquant plutôt un petit établissement (*ibid.*, 199).

Pour le haut Empire, retenons l'idée d'une économie domaniale en demi-ton, polarisée par les terroirs de plaine. Parmi ces domaines de second ordre, aucun, malgré la proximité du rivage, n'évoque l'idée d'une *uilla* maritime, établissement ostentatoire que le littoral lagunaire ne favorisait guère.

4. Les centres domaniaux à la fin de l'Antiquité

Après la restructuration drastique qui marque l'occupation au cours du II^e siècle, la plaine perd, selon les secteurs, un tiers à la moitié de ses établissements. L'analyse du territoire de l'agglomération de Lunel-Viel s'oppose cependant à l'idée d'une désertion des terroirs agricoles et laisse envisager un regroupement de l'activité au sein de la bourgade et dans certains centres domaniaux : l'abandon d'établissements secondaires ou d'annexes techniques ne signifie pas obligatoirement une rétraction de l'activité (Raynaud dir. 2007, 206-208). La décrue n'en est pas moins sensible dans la plaine médiane qui voit certains secteurs très affaiblis, notamment le triangle entre *Sextantio*, Lattes et Sainte-Christine, ainsi que le territoire entre Lunel-Viel et *Ambrussum* (fig. 4). Commence alors

Figure 3. Topographie des établissements de la Laune et la Piscine (Lansargues) ; en grisé emprise restituée de l'ancienne lagune ; en traits gras éléments de voirie et de parcellaire isoclines avec la trame *Sextantio-Ambrussum* (trame théorique en tireté).

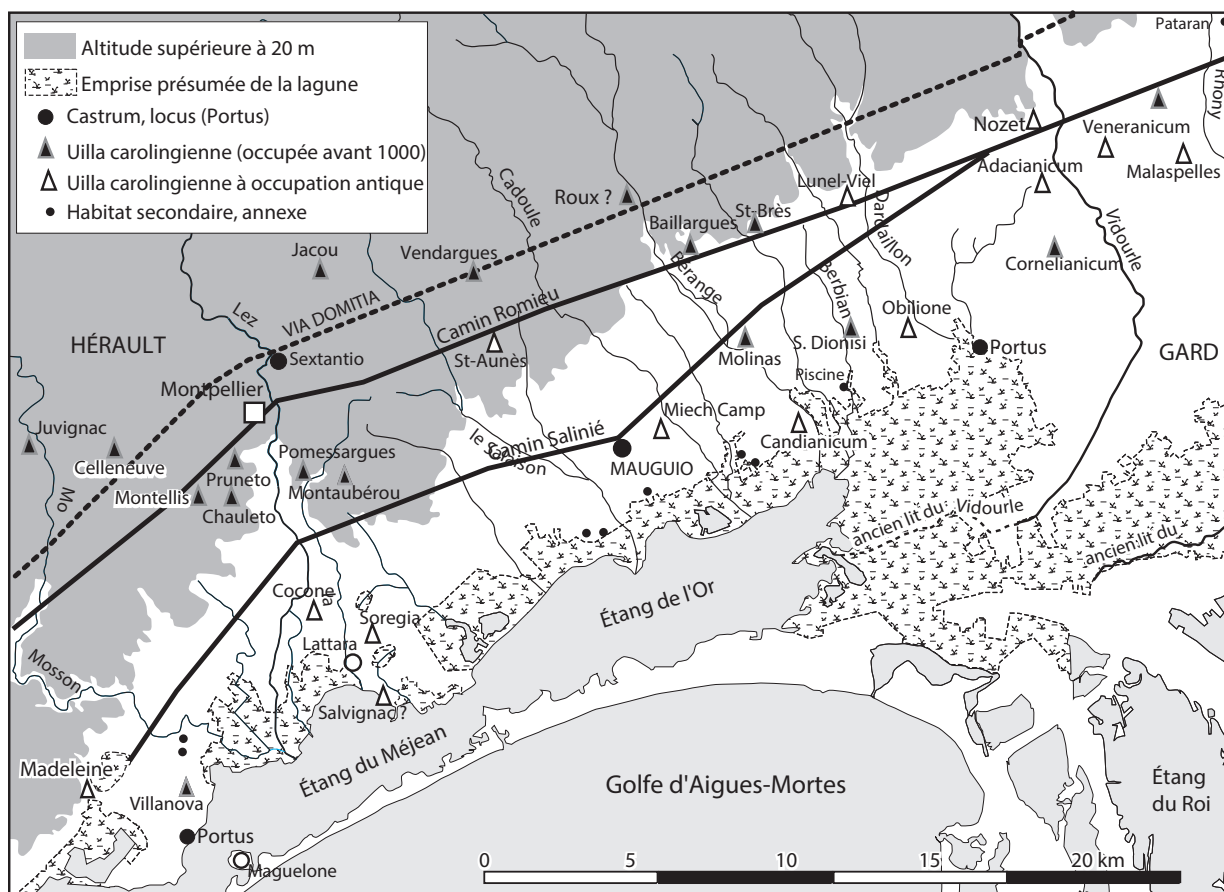


une nouvelle polarisation, près du littoral lagunaire, où les centres domaniaux résistent bien, de la Cougourlude à la Laune (?), et où l'on voit même apparaître de nouveaux établissements, à la Madeleine, Domenove (Villeneuve), la Grand-Coste (Candillargues), la Grande Currade (Saint-Nazaire-de-Pézan), Favet et Corneillan (Marsillargues).

Plusieurs cas de figure se dessinent parmi les douze établissements hérités du Haut-Empire. Les plus anciens peuvent connaître un abandon dès le II^e ou III^e siècle, puis connaître des indices de fréquentation au IV^e siècle, par exemple à la Bayonne et la Grand Coste, sous une forme difficile à caractériser faute de fouille: abandon progressif ou abandon puis réoccupation ponctuelle? Ce cas apparaît plus fréquent encore au V^e siècle avec les cas de la Laune, le Camp des Arronges (Lansargues), Las Planas (Mudaison), le Mas Caporal, Bentenac, Sainte-Christine (Mauguio), la Cougourlude (Lattes). Plus rarement, à la Piscine, l'occupation se poursuit au VI^e siècle.

Des établissements au statut incertain, mal localisés et mal datés, sont supposés occuper l'aire montpelliéraine où l'urbanisation masque l'occupation antique tout en laissant envisager l'existence d'autres domaines, peut-être occupés depuis le Haut-Empire et assurément dans l'Antiquité tardive, au nord de la ville à Malbosc (Blaizot dir. 2010, 94), au sud à Saint-Michel (Hernandez 2008, 143-144), à l'est à Vauguières (BSR). Plus au sud, les données de Berthélé concernant l'occupation antique des abords de Lattes, à Boujac et Salvignac, invisibles aujourd'hui, ne permettent ni de dater ni de classer ces établissements; à Saint-Jean-de-Cocon, les prospections effectuées autour du mas confirment une occupation gallo-romaine mais celle-ci demeure modeste et circonscrite au Haut-Empire (Favory 1988, 40-45).

Figure 4. Carte des établissements domaniaux présumés de l'Antiquité tardive.



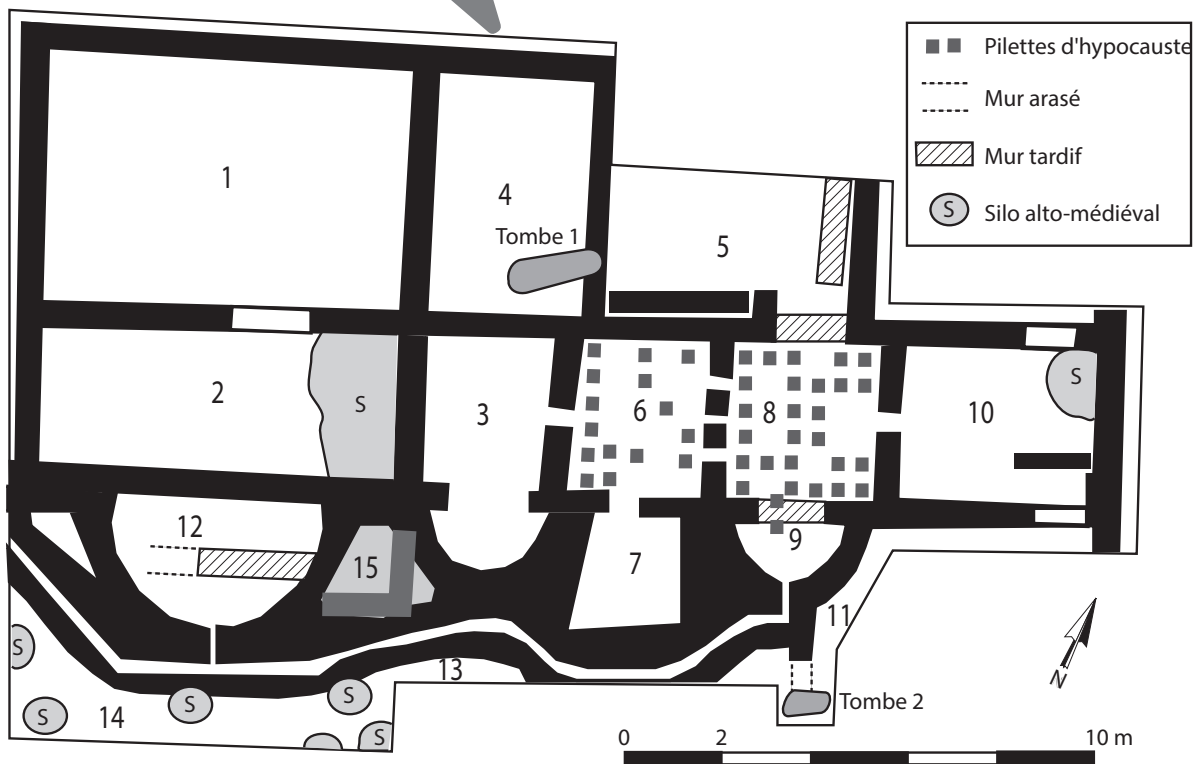
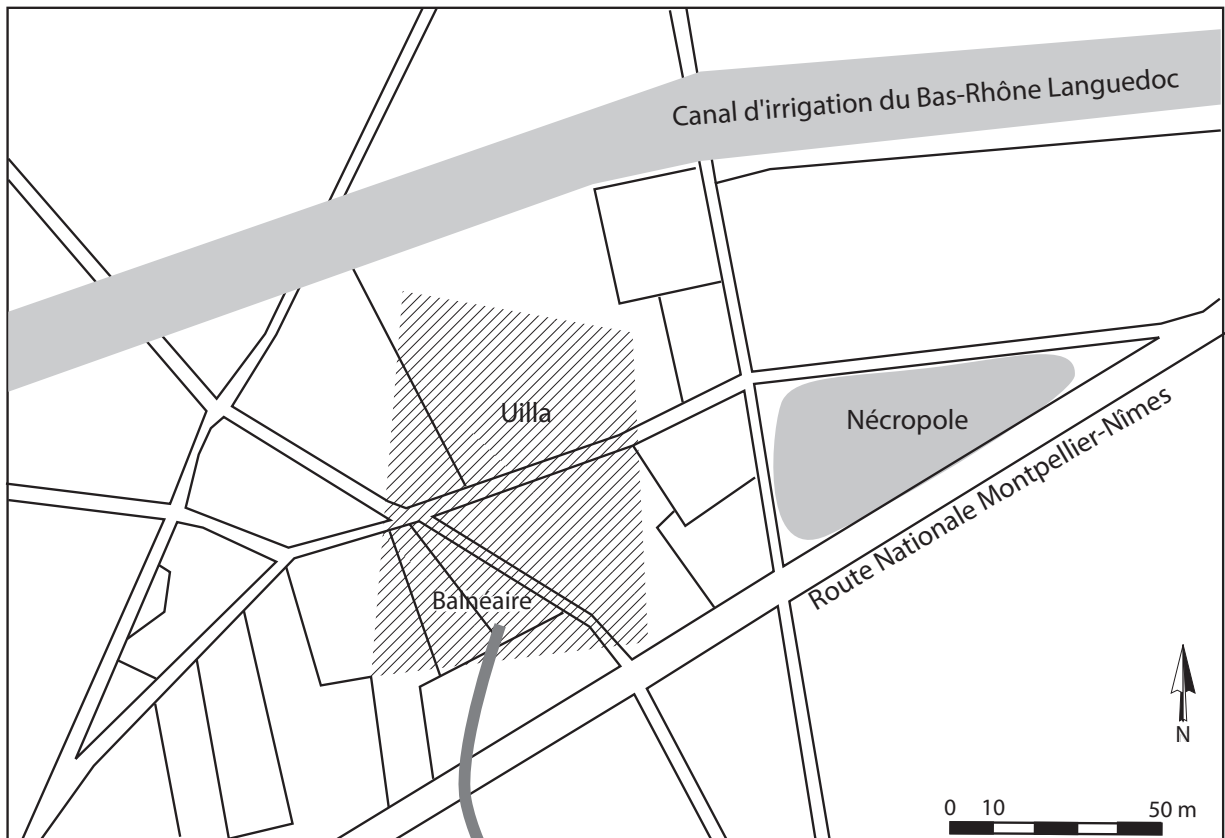


Figure 5. La uilla de Pataran à Aigues-Vives : localisation générale et aile balnéaire.

La diffusion du peuplement se concentre majoritairement dans la plaine tandis qu'au nord, les collines semblent désertées; après l'abandon du mas de Roux dès le IV^e siècle, le seul domaine potentiel réside au mas de Lauriol (Saint-Geniès-des-Mourgues), qui avec de rares fermes, poursuit jusqu'au VI^e siècle la mise en valeur de cet immédiat arrière-pays.

C'est aussi au contact des premiers reliefs qu'est établie la *uilla* de Pataran où les fouilles ont dégagé une aile balnéaire couvrant plus de 170 m² avec deux *prae-furnia* (fig. 5, pièces 7 et 10), *caldarium* flanqué d'une abside (pièces 8-9), *laconicum* (pièce 6), *tepidarium* (pièces 3-11), *frigidarium* (pièce 2) et bassin en abside (pièce 12). Trois pièces attenantes (1, 4, 5) pouvaient compléter ce dispositif d'une rare élaboration au sein d'un établissement rural (Roger 1993). Replacée dans l'emprise globale du site couvrant plus de deux hectares, incluant un secteur à sols mosaïqués – démantelés par les labours –, cette aile balnéaire témoigne de l'opulence du domaine dont les couches de démolition ont livré des éléments décoratifs de marbre et de pierre taillée. Le confort ainsi affiché marque une rupture avec l'état antérieur qui restait tourné vers la production agricole, comme en témoigne un bâtiment à *dolia* ponctuellement mis au jour au-dessous des constructions balnéaires (fig. 5), espace 15 avec l'angle d'un bâtiment remblayé. Les premières constructions, datées du dernier tiers du I^{er} siècle ap. J.-C., sont donc arasées et remblayées pour céder la place à l'aile thermale, bâtie vers la fin du III^e siècle et utilisée en l'état jusqu'au début du V^e siècle. Désaffectée au cours du V^e siècle, l'aile thermale connaît une réoccupation au VI^e siècle accompagnée de reconstructions partielles, notamment dans les pièces 5, 8 et 12. C'est là un schéma classique d'abandon et/ou déclassement et/ou mutation d'un centre domanial à la fin de l'Antiquité. On ne peut malheureusement préciser les modalités de l'occupation tardive car le site, pour partie démantelé par les défonçages agricoles, ailleurs recouvert par des constructions illicites, n'a pu être

Figure 6. Tableau des établissements domaniaux présumés de l'Antiquité tardive.

Etablissement	Référence	Superficie	Datation	Mention textuelle (date)
Mas de Roux	CAG Hérault/3 (157)	0,1	I ^{er} av.-I ^{er} ap.	manso de Rou(circa 1150)
La Bayonne	Raynaud 2007 (502)	0,55 ha	I-III ^e s.	-
Sainte-Christine	Buffat 2011 (LU26)	0,5 ha	I-III ^e s.	-
La Grand Coste	Raynaud 2007 (264)	1 ha	I-IV ^e s.	-
Las Planas I	Buffat 2011 (LU18)	1 ha	I-IV ^e s.	-
Mas Caporal	Buffat 2011 (LU19)	2 ha	I-IV ^e s.	-
Bentenac	Buffat 2011 (LU27)	0,75 ha	I-IV ^e s.	-
Saint-Michel	Majurel 1970-1973 (fig. 8)	4 ha ?	I-IV ^e s.	in Palmaizanegues (1075) ; Pomessargues
La Cougourlude	Daveau 2010 (p. 129)	1,9 ha	I-IV ^e s.	-
Vauguières	BSRA 2007 (p. 127)	?	I-IV ^e s. ?	-
Arronges	Raynaud 2007 (505)	0,44 ha	I-V ^e s.	-
La Laune	Raynaud 2007 (494)	2,5 ha	I-V ^e s.	-
Domenove	Hamlin 2000 (p. 138)	1 ha	I-VIII ^e s.	Domenova(circa 1200)
Nozet (Collet)	Raynaud 2007 (539)	1,5 ha	I-XII ^e s.	Uilla Nozetum(813)
Desports	Raynaud 2007 (574-576)	2,2 ha	I-XII ^e s.	Portus, locus (897)
La Piscine	Raynaud 2007 (490, 501)	3 ha	I-XII ^e s.	-
Lauriol	Raynaud 2007 (845)	0,7 ha	II-V ^e /VI ^e s.	-
Favet	Raynaud 2007 (1066)	0,7 ha	IV-V ^e s.	-
Malbosc	Blaizot dir. 2008 (p. 94)	?	IV-V ^e s.	mansos... de Malobosco(1272)
Currade/Port Dur	Raynaud 2007 (864, 867)	2,7 ha	IV-VI ^e s.	-
Port de la Figuière	Barruol, Raynaud (p. 515)	7 ha	IV-VI ^e ; XII ^e s.	parrochie de Portu (1051-1074; C. Gell. 276)
Madame	Raynaud 2007 (33)	1,7 ha	IV-XII ^e s.	Uilla Missignacum (1007)
Les Piles	Buffat 2011 (LU21)	1,5 ha	IV-XII ^e s.	Uilla Medium Campum(1109)
La Madeleine	Barruol, Raynaud (p. 515)	1,3 ha	V-XII ^e s.	Exindrium (1144)

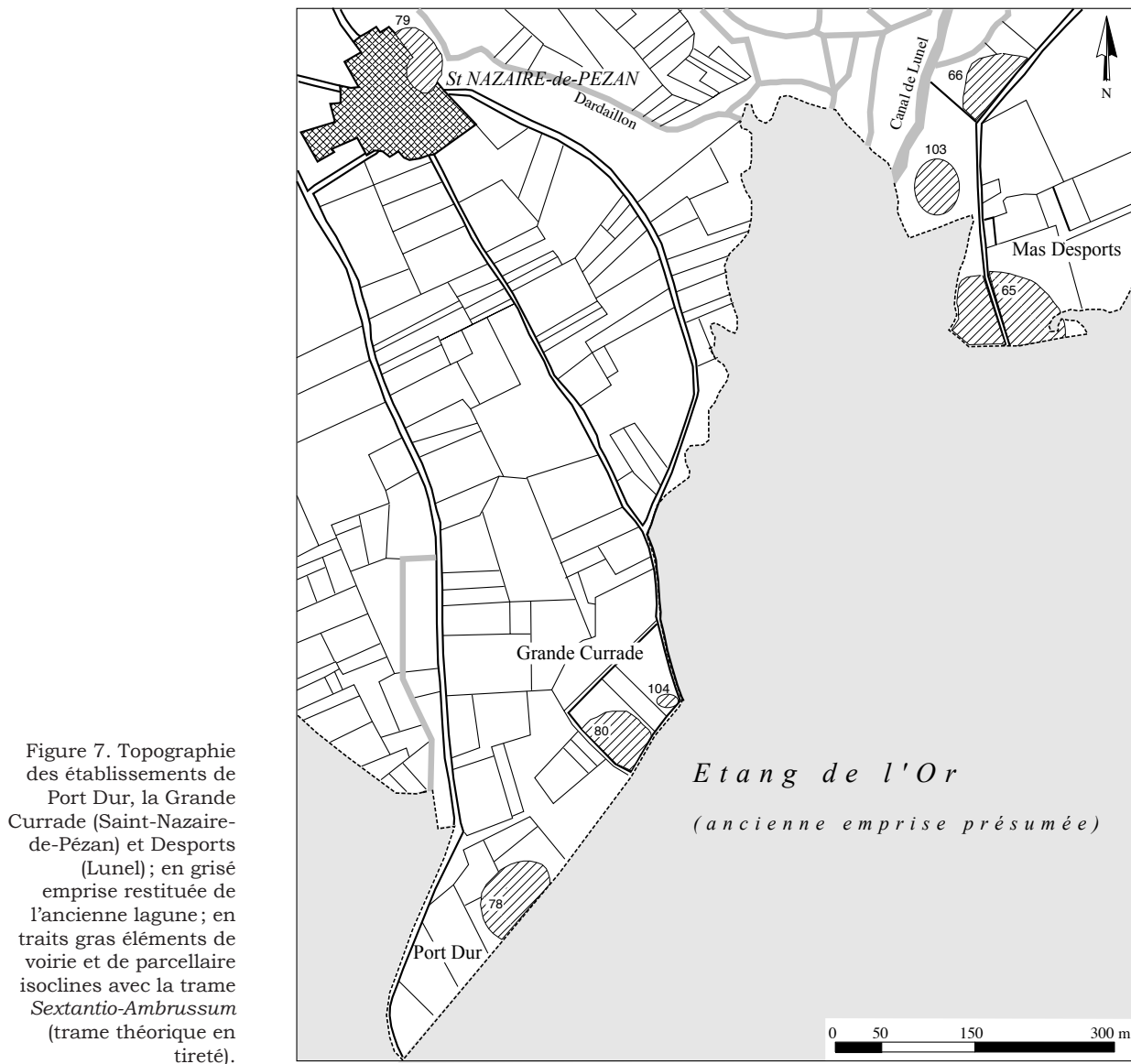


Figure 7. Topographie des établissements de Port Dur, la Grande Currade (Saint-Nazaire-de-Pézan) et Desports (Lunel); en grisé emprise restituée de l'ancienne lagune; en traits gras éléments de voirie et de parcellaire isoclines avec la trame *Sextantio-Ambrussum* (trame théorique en tireté).

fouillé plus avant. Il connaîtra – nouveau cas d'école – une réoccupation aux XI^e-XII^e siècles. L'occupation tardo-antique de Pataran est complétée par le développement d'une nécropole sur la parcelle voisine, où la densité des découvertes après défonçage agricole, laisse envisager la présence d'une centaine de sépultures. Cette population, ainsi que l'ampleur du site, font de Pataran l'un des sites domaniaux les plus caractéristiques de la région nîmoise. Après un premier état « rustique », la création de la *pars urbana* nourrit le modèle d'un développement par « accumulation » du produit agricole.

Quelque hésitation que l'on puisse nourrir à l'égard de leur statut et de leur durée, les établissements tardifs marquent l'effacement de la strate alto impériale, un peu plus tôt ici, un peu plus tard là (fig. 6). Si l'on connaît quelques cas de création tardive, comme au Mas de Favet (Marsillargues), grande ferme ou petit domaine (?) occupée aux IV^e-V^e siècles, au final les centres domaniaux n'apportent qu'une contribution modique au peuplement du haut Moyen-Âge. Seuls, cinq établissements ont traversé le premier Moyen-Âge pour s'effacer ensuite au XII^e ou XIII^e siècle: ce sont d'est en ouest les habitats de Madame/*Missignacum* (Aimargues),

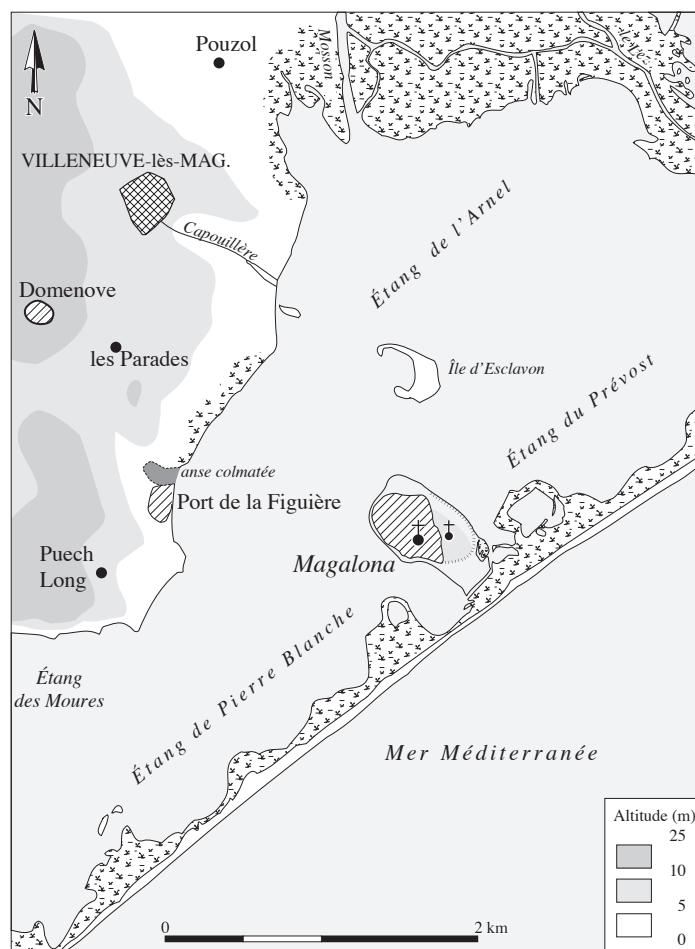


Figure 8. Occupation tardo-antique de la péninsule de Villeneuve et de l'îlot de Maguelone.

Collet/*Nozetum* (Lunel), les Piles/*Miech Camp* (Mauguio), Domenove et la Madeleine/*Exindre* (Villeneuve-les-Maguelone). Tous qualifiés de *uilla* par des textes antérieurs au XII^e siècle, ces établissements ont composé plus tard un petit quart de la strate carolingienne, et tous perpétuent dans leur localisation un trait dominant du peuplement dans les milieux humides de la frange littorale ou de la vallée du Vidourle.

Ce tropisme des zones humides s'accroît encore avec l'émergence ou le développement d'établissements portuaires aux IV^e et surtout V^e-VI^e siècles et au-delà à la Grande Currade, à Port-Dur, au Mas Desports près du Vidourle, et au Port de la Figuière, près de Maguelone (fig. 7 et 8). Établis sur l'ancien rivage lagunaire, près d'anses aujourd'hui colmatées, ces établissements aux noms évocateurs occupent les plus larges emprises alors recensées : de 2,2 à 7 hectares. Comme à la Piscine précédemment évoquée et toujours occupée, la forte proportion des céramiques importées souligne une probable activité commerciale, au sein d'un réseau lagunaire que l'on suppose organisé autour de la ville épiscopale de Maguelone. De la même façon aussi, se pose la question de la nature de ces établissements. La topographie polynucléaire de ces habitats, ainsi que la faiblesse des indices de construction ostentatoire plaident plutôt en faveur d'agglomérations commerciales mais, faute de fouilles, ces établissements gardent une part d'opacité.

Entre littoral et plaine, entre ville et centre domanial, il restait une place pour des établissements intermédiaires, un village comme Lunel-Viel n'étant probablement pas isolé. On ne peut sous-estimer le cas des villages occupés jusqu'à nos jours, qui occultent leurs antécédents et

limitent les possibilités de fouille. C'est l'exemple de Saint-Nazaire-de-Pézan où des découvertes régulières mais toujours fortuites de fragments d'hypocaustes, mur maçonné « très profond et épais », sarcophages, le tout accompagné de céramiques, ne laissent aucun doute sur une occupation de l'Antiquité tardive (fig. 7 n° 79). Mais de quoi s'agit-il dans ce cas : agglomération, *uilla*, petit établissement (Raynaud dir. 2007, 376) ? La construction du vocable médiéval laisse supposer que l'église Saint-Nazaire s'effectua en un lieu nommé *Pezano*, vocable dont l'étymologie ouvre la possibilité d'un anthroponyme antique *Pedo-* qui dénoterait la présence d'un ancien domaine (Hamlin 2000, 255 et 363). Il fut un temps où un tel empilement d'hypothèses suffisait à « identifier » un domaine gallo-romain à l'origine du village ; ce n'est plus acceptable depuis que l'on mesure la complexité du processus de pérennisation/déplacement/abandon des établissements humains.

5. Les origines antiques de la *uilla* carolingienne ?

Cherchant à discerner la généalogie de la *uilla* du haut Moyen-Âge, s'acharnera-t-on sur le cas d'établissements antiques dont l'abandon, au IV^e ou V^e siècle, est suivi d'une réoccupation à la période carolingienne après une absence de plusieurs siècles ? Dans ce cas, n'y aurait-il pas déplacement et relais sur un site voisin ? Soit l'exemple du Mas de Roux (Castris), l'un des rares établissements gallo-romains situés au bord de la voie domitienne. À quelques dizaines de mètres de là, la fouille du village de *Rubo*, récemment réalisée, a bien mis au jour d'indiscutables fragments architecturaux d'une église carolingienne, mais entre un abandon au IV^e siècle daté par des prospections, et une église datable au plus tôt du VIII^e siècle, restent quatre à cinq cents ans qui imposent une rupture radicale (fouille 2012, inédit). C'est un cas analogue que l'on retrouve à la *uilla* de Pataran. Visiblement, la rupture est consommée entre la réoccupation du VI^e siècle et une nouvelle occupation aux XI^e-XII^e siècles, marquée par la réfection des sols de certaines pièces, le creusement de silos dans d'autres parties délaissées, ainsi que l'installation de sépultures (fig. 5). Les limites de la fouille font regretter, une nouvelle fois, que ce gisement n'ait pu être exploré plus largement.

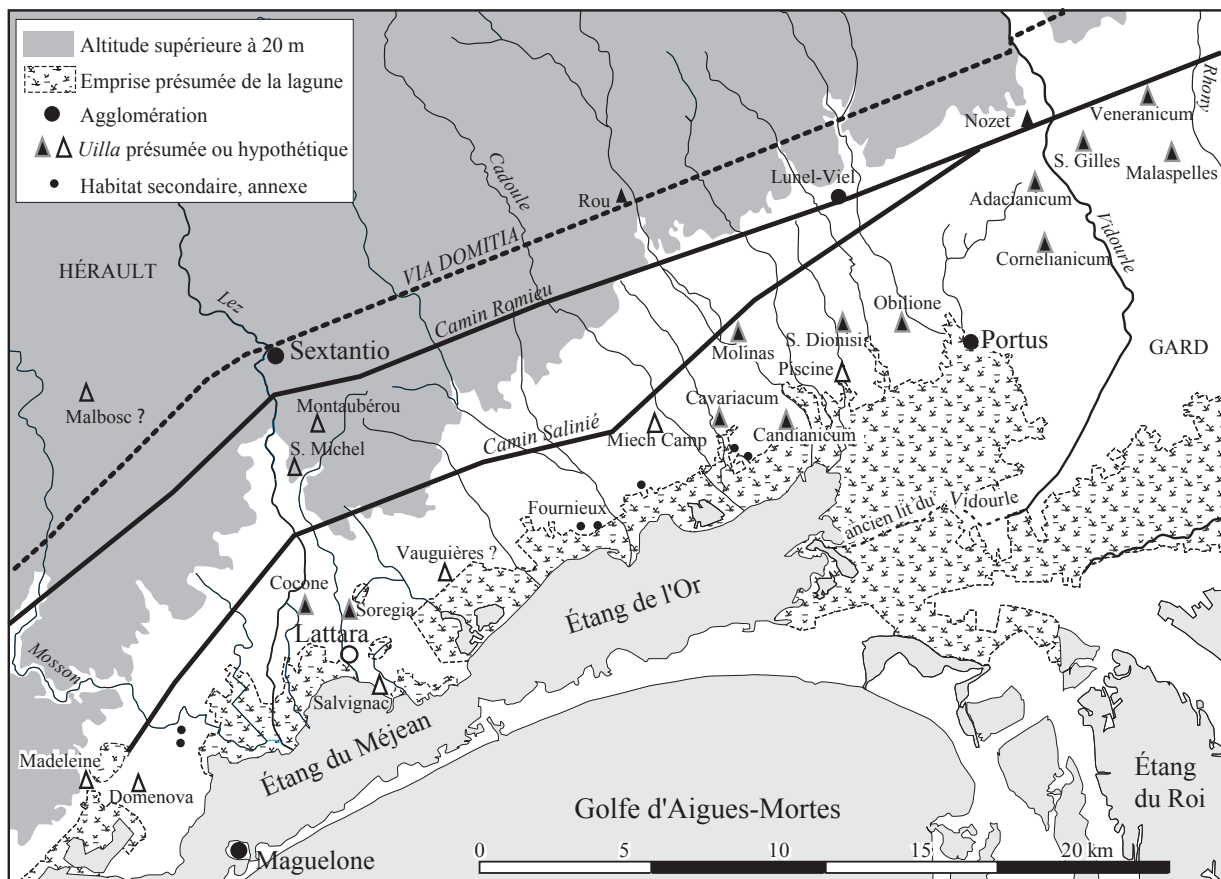
Dans cette quête des origines antiques de la *uilla* du premier Moyen-Âge, il reste à frayer une autre voie, bien étroite. Partons à rebours en considérant le réseau des *uillae* mentionnées par les textes des VIII^e-X^e siècles et attestées sur le terrain avant l'an Mil, pour observer de possibles antécédents antiques. Trouvera-t-on, malgré les écueils déjà rencontrés, une continuité fonctionnelle et socio-économique entre domaine antique et *uilla* médiévale ? Soit 25 *villas* mentionnées dans les textes avant le XII^e siècle. Ces 25 sites ne composent que la partie du peuplement privilégiée par les archives, tandis que d'autres *uillae* assurément occupées dorment dans le silence des textes ou l'absence de visibilité archéologique. D'autres établissements encore, de taille modeste et au nombre de huit, restent anonymes au regard des textes mais constituent un semis d'habitats intercalaires ou temporaires ; ils se rencontrent seulement sur le littoral lagunaire où ils forment comme un cordon très lâche. Ce dispositif, ainsi que le toponyme de certains sites comme les Gabieux (fabrication de gabions en roseaux) ou les Fournieux (fours d'écobuage), ou encore la Piscine, où subsiste une occupation, attirent l'attention sur la mise en valeur de ces secteurs où la terre le dispute à l'eau (fig. 9).

La cartographie des *uillae* fait apparaître un équilibre relatif entre plaine et collines, tandis que le vieux tropisme lagunaire paraît désormais inopérant. Sur le littoral, une seule *uilla* subsiste et c'est un cas d'école, mentionné dans les actes à partir de 960 : la *uilla indomnicata* de *Candianicum*, caractérisée par une *curtis*, c'est à dire selon le lexique

des actes carolingiens, un centre domanial (Parodi 1992). Le même texte mentionne la présence d'une main-d'œuvre servile :... *servis et ancillis utriusque sexus...* Outre l'archaïsme de cette terminologie concernant la structure foncière et sociale, l'occupation des lieux tend à confirmer l'ancienneté du domaine, possession de la haute aristocratie comtale. Le quartier de la Courtade et celui voisin de la Condamine, que l'on identifie sans mal avec la *curtis* de la *uilla indomincata*, connaissent une occupation que le mobilier céramique situé aux V^e-VII^e siècles. Seules des fouilles permettraient de dire ce qu'était cette *uilla*; ce qui importe en ce cas est de relever une occurrence nouvelle de l'Antiquité tardive qui, bien plus que le Haut-Empire, entretient des liens avec l'habitat alto-médiéval (fig. 10). Autre lien encore, celui-ci fonctionnel : le site de la Courtade s'établit en bordure d'une dérivation du ruisseau du Bérage et la topographie particulière du paléo-rivage lagunaire laisse suspecter, une nouvelle fois, un établissement portuaire.

S'ils connaissent une continuité d'activité, les sites portuaires ne sont jamais mentionnés comme *uillae* et semblent disposer d'un statut spécifique : à l'est Desports est qualifié au IX^e siècle de *loco qui Portus cognominatur* avant de devenir paroisse (Chalon/Florençon 2002, 166), tandis qu'à l'ouest la Figuière est mentionnée comme *parrochie de Portu* au milieu du XI^e siècle (cart. Gellone, 276). Ces vocables nous situent dans le contexte spécifique, mieux connu en Europe du Nord, des agglomérations littorales à vocation commerciale du premier Moyen-Âge (Lebecq 2007). Parallèlement, la fouille conduite à Dassargues, autre *uilla* mentionnée dès le VIII^e siècle, révèle une occupation tardo-antique caractérisée par un aménagement agraire de vaste emprise, autour d'une ferme, bien loin de l'idée d'un centre domanial (Garnier et al. 1995).

Figure 9. Carte des *uillae* du premier Moyen-Âge.



Uilla médiévale (mention)	Référence (page)	Superficie	Datation	Antécédents antiques
civitas Latara (VIIe s)	Anonyme Ravenne	inconnue	VII-XVIe s.	ville de Lattara
Jacone/Jacou (c. 825)	Fabre, Lochard 1992 (23)	inconnue	IX-XXIe s	pas d'information
Sancti-Bricii (IXe)	Fabre, Lochard 1992 (23)	inconnue	IX-XXIe s	pas d'information
Novasgens (c. 815)	Fabre, Lochard 1992 (23)	inconnue	IX-XIIIe s.	pas d'information
Pruneto (IXe s.)	Fabre, Lochard 1992 (23)	inconnue	IX-XIIIe s.	pas d'information
Chaueto (c. 825)	Fabre, Lochard 1992 (23)	inconnue	IX-XIIIe s.	pas d'information
Montellis (IXe s.)	Fabre, Lochard 1992 (23)	inconnue	IX-XIIIe s.	pas d'information
Venranichos/Vendargues (c. 961)	cart. Gell. (12)	inconnue	X-XXIe s.	pas d'information
Baglanicus/Baillargues (909)	cart. Nîmes (23)	inconnue	X-XXIe s.	pas d'information
Juvinhiaco/Juvinac (898)	Fabre, Lochard 1992 (23)	inconnue	IX-XXIe s	pas d'information
Nova Cella /Celleneuve (799)	Fabre, Lochard 1992 (23)	inconnue	VIII-XXIe s	pas d'information
Cornelianicum (885)	Raynaud 2007 (577)	1,5 ha	VIII-XIIe s.	pas d'antécédent antique
S. Dionisii (1080-1104)	Raynaud 2007 (504)	1 ha	X-XIVe s.	pas d'antécédent antique
Sancte-Agnetis (c. 1160)	Prospection Cl. Raynaud	0,5	XII-XXIe s.	occupation V-VIIIe s.
Castro Melgorio (996-1031)	cart. Gell. (56)	5	X-XXIe s.	occupation V-VIIe s.?
Cavairaco (XIIe)	inédit	0,5 ha	XII-XVe s.	occupation V-VIIe s.
Adacianicum (788)	Raynaud 2007 (530)	2 ha	VIII-XIIIe s.	occupation V-VIIe s.
Candianicum (960)	Raynaud 2007 (263)	1 ha	X-XXIe s.	Courtade, V-VIIe s.
Veneranicum (1007)	Raynaud 2007 (29)	0,2 ha	X-XIe s.	occupation V-VIe s.
Mallaspelles (813)	Raynaud 2007 (38)	1 ha ?	IX-XIVe s.	occupation Ve s.
Obilione (896)	Raynaud 2007 (853)	1 ha	VIII-XIVe s.	occupation I-Ve s.
Molinas/Moulines (1001)	Raynaud 2007 (489)	2,5 ha	X-XIIe s.	occupation I-Ve s.
Obilione (896)	Raynaud 2007 (853)	1 ha	VIII-XIVe s.	occupation I-Ve s.
Soregia/Soriech (804)	Favory 1988 (p. 40)	inconnue	IX-XVIIIe s.	occupation gallo-romaine ?
Cocone (1095)	Favory 1988 (p. 44)	inconnue	XI-XIIIe s.	occupation gallo-romaine

Figure 10. Tableau des *uillae* du premier Moyen-Âge.

Ailleurs, à *Malaspelles*, *Veneranicum*, *Obilione*, *Medium Campum*, la *Madeleine/Exindre*, ce sont des prospections qui signalent également une forte occupation tarde-antique qu'il reste à caractériser par des fouilles. Cette dizaine d'établissements vient s'ajouter aux cinq ou six cas d'occupation durable précédemment décelés parmi les sites tarde-antiques, et voilà notre substrat du peuplement carolingien. S'ajouteraient à ce groupe les *uillae* de Pomessargues, Cocon ou encore Salvignac, dans la basse vallée du *Lez*, où J. Berthelé avait jadis entrevu une occupation antique (Favory 1988) dont ni l'extension ni la datation ne peuvent plus se mesurer, faute d'accès aux terrains. Qu'en était-il ailleurs, dans les *uillae* du terroir montpelliérain aujourd'hui urbanisé, de Juvinac et Celleneuve à Prunet et Chaulet? Dans cette zone, autour de l'église Saint-Pierre de Montaubérou où le terrain reste accessible, la prospection systématique du vignoble n'a pas livré le moindre indice d'occupation: l'église apparaît isolée ou seulement flanquée d'un minuscule agrégat d'habitat. Prudence donc dans la restitution d'un maillage: toute *uilla* n'apparaît pas d'égale ampleur en termes de peuplement.

Conclusion

Que conclure de cette approche littorale des établissements domaniaux entre Antiquité et haut Moyen-Âge? Dissipons le risque d'un malentendu: je n'ai pas cherché ici à démontrer que la *uilla* carolingienne serait un avatar du domaine gallo-romain, mais à mettre en avant les ruptures et les continuités au sein des principaux pôles de peuplement, afin de mesurer la part respective de l'héritage antique et celle des émergences médiévales. Sous l'homonymie des *uillae* se cache en réalité, non pas toujours une rupture mais une série de glissements, de déclassements ou de promotions, au sein d'une évolution millénaire.

En définitive, le cas d'un établissement gallo-romain occupé sans interruption durant le premier millénaire reste relativement rare, en tout cas rarement documenté de façon précise, à l'image de la *uilla* de la Gramière, dans le Gard rhodanien (Buffat dir. 2009). Mais la fouille n'indique pas si derrière la continuité topographique, il y eut permanence de la structure foncière et sociale; comme ce fut le cas à Candillargues, dont j'ai souligné le caractère atypique au sein de la documentation languedocienne.

Rares restent les sites qui pourraient receler la même continuité, à Nozet, Desports ou encore à la Piscine. S'affirme au contraire une flexure à mi-parcours, aux IV^e-V^e siècles, lorsque le réseau gallo-romain s'effiloche et laisse place à une nouvelle strate d'établissements, d'abord de taille modeste mais dont la plupart connurent une longue occupation, parfois prolongée jusqu'à la période « castrale » des XI^e-XII^e siècles. Envisagé depuis la « *uilla* », le peuplement littoral apparaît dès lors partagé entre précarité du Haut-Empire et durabilité tardo-antique : beau renversement de la perspective académique !

Bibliographie

- ALBAGNAC, L. 1974-1975, Un exemple d'occupation continue, la Madeleine (Villeneuve-les-Maguelone), *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de Sète* VI-VII, 27-30.
- H. AMOURIC, H., PRADES, H., VAYSSETTES, J.-L. 1989, Le moulin antique de la Cougourlude à Lattes (Hérault), *Archéologie en Languedoc* 4, 11-112.
- BARRUOL, G., RAYNAUD Cl. 2002, *Magalona* (Maguelone) Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault), in: Fiches, J.-L. éd., *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, Lattes, 1, 506-518.
- BERTHELÉ, J. 1928, *Éclaircissements topographiques*, Archives de la ville de Montpellier V, Montpellier.
- BLAIZOT, F. (sous la direction de) 2008, L'ensemble funéraire rural de Malbosc (Montpellier, Hérault): pratiques funéraires de l'Antiquité tardive, *Revue Archéologique de Narbonnaise* 41, 53-152.
- BUFFAT, L., CHRISTOL, M., PÉLAQUIER E. 2002, Le problème d'interprétation des établissements ruraux de grande dimension : quelques cas en Languedoc, *Revue Archéologique de Narbonnaise* 35, 199-239.
- BUFFAT, L. (sous la direction de) 2009, La villa de la Gramière (Castillon-du-Gard). Premier bilan de la recherche, *Revue Archéologique de Narbonnaise* 42, 115-216.
- BUFFAT, L. 2011, *L'économie domaniale en Gaule Narbonnaise*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne 29, (296 p.)
- CHALON, M., FLORENÇON, P. 2002, Notes archéologiques et historiques, *Archéologie en Languedoc* 26, 159-170.
- DAVEAU, I. (sous la direction de) 2007, *Port Ariane* (Lattes, Hérault). *Construction deltaïque et utilisation d'une zone humide lors des six derniers millénaires*, Lattara 20, Lattes, (634 p.).
- DAVEAU, I. 2010, Lattes, la Cougourlude et Mas de Causse 2, *Bilan*

Scientifique 2010 de la Région Languedoc-Roussillon, Ministère de la Culture, Montpellier, 125-129.

- DEMOUGEOT, E. 1966, L'inscription de Lattes (Hérault), *Revue des Études Anciennes* 68, 86-100.

- FABRE, G., LOCHARD, T. 1992, *Montpellier: la ville médiévale*, Paris, (312 p.).

- FAVORY, F. 1988, Le site de Lattes et son environnement, d'après les images aériennes et les documents planimétriques, *Lattara 1*, Lattes, 15-56.

- FAVORY, F., PARODI, A., P. POUPET, P., RAYNAUD, Cl. 1994a, Lunel Viel et son territoire, *Habitat et occupation des sols en France méditerranéenne, dans l'Antiquité et le Moyen-Âge. Approches régionales* (sous la direction de F. Favory et J.-L. Fiches), *Documents d'Archéologie Française* 42, 163-245.

- FAVORY, F., GIRARDOT, J.-J., RAYNAUD, Cl., ROGER, K. 1994b, L'habitat gallo-romain autour de l'étang de l'Or (Hérault). Hiérarchie, dynamique et réseaux du II^e s. av. au V^e s. apr. J.-C., *Mélanges Pierre Lévêque* 8, 123-215.

- FICHES, J.-L. (sous la direction de) 2002, *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, 2 volumes, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne 13.

- GARNIER, B., GARNOTEL, A., MERCIER, C., RAYNAUD, Cl. 1995, De la ferme au village : Dassargues du V^e au XII^e siècle (Lunel, Hérault), *Archéologie du Midi Médiéval* 13, 1-78.

- HENRY, E. RAYNAUD, Cl. 2010, La ferme gallo-romaine de *Las Olivetas* à Mudaison (Hérault), *Revue Archéologique de Narbonnaise* 43, 207-242.

- HERNANDEZ, J. 2008, Montpellier, Saint-Michel II, *Bilan Scientifique 2008 de la Région Languedoc-Roussillon*, Ministère de la Culture, Montpellier, 143-144.

- LEBECQ, S. 2007, Aux origines du renouveau urbain sur les côtes de l'Europe du Nord-Ouest au début Moyen-Âge? Les *emporía* des mers du Nord, *Les villes du nord de la Gaule. Vingt ans de recherches nouvelles*, actes du colloque de Villeneuve d'Ascq, Hanoune, R. (éd.), *Revue du Nord*, hors série n° 10, 485-492.

- MAJUREL, R., PRADES, H. 1964, Le domaine de Sarnelly (commune de Montpellier), *Ogam* 16, 329-346.

- MAJUREL, R., PRADES, H. 1967, La villa gallo-romaine du Clos de l'Armet (commune de Castelnau-le-Lez), *Ogam* 19, 67-87.

- MAJUREL, R., MENAGER, J., PRADES, H. 1973, L'habitat et la nécropole de Saint-Michel (commune de Montpellier), *Les origines de Montpellier*, *Ogam* 22-25, 1970-1973, 49-124.

- OTT, M. 2010, L'exploitation agricole du Mas de Fourques aux I^{er} et II^e siècles

de notre ère (Lunel, Hérault), *Revue Archéologique de Narbonnaise* 43, 193-206.

- OUZOULIAS, P. 2009, Place et rôle de la petite exploitation agricole dans la Gaule romaine: un débat en cours, *Revue Archéologique* 1, 150-155.

- PARODI, A. 1992, Le territoire de la *villa* aux IX^e-X^e siècles dans la plaine du Languedoc oriental: les exemples de Garons et de Candillargues, *Provence Historique* 167-168, 311-320.

- RAYNAUD, CL. 1989, Archéologie du paysage autour de l'étang de l'Or (Hérault). Choix, contraintes et méthode de prospection, *Archéologie en Languedoc*, fasc. 2-3, 59-82.

- RAYNAUD, CL. 2003, Les systèmes agraires antiques: quelle approche archéologique?, *Cultivateurs, éleveurs et artisans dans les campagnes de Gaule Romaine*, Colloque AGER VI, Compiègne, 2002. *Revue Archéologique de Picardie* 1/2, 281-298.

- RAYNAUD, CL. (sous la direction de) 2007, *Archéologie d'un village languedocien. Lunel-Viel (Hérault) du I^{er} au XVIII^e s.*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne 22, (407 p.).

- ROGER, K. 1993, Aigues-Vives, Pataran, *Formes de l'habitat rural en Gaule Narbonnaise* (sous la direction de Ch. Pellecuer) 1, APDCA, Antibes, (6 p.).

- ROTH, E. 1972, Les fouilles de Pataran (Aigues-Vives, Gard), *École Antique de Nîmes* 6-7, 1971-1972, 73-94.